

VIDE-GRENIER 2024 – INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE**I. LE VIDE-GRENIER**

L'association **SKOL DIWAN GWENRANN** organisera un vide-grenier, qui aura lieu **le dimanche 21 juillet 2024** sur le parking du centre commercial E.Leclerc dans la Z.A.C de Villejames à Guérande (44350).

Dimension de l'emplacement : 2,5 m de façade x 5 m de profondeur (place de parking)

Tarif emplacement : 15 € (jusqu'au 12 juillet, puis 20 € pour les inscriptions sur place, sous réserve de dispo)

II. L'EXPOSANT

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le à : Dpt :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Nombre d'emplacement réservé : x 15 € = **un montant total de** €

Joindre le règlement par chèque à l'ordre de : **AEP SKOL DIWAN GWENRANN**
ou **paiement et dossier d'inscription sur la plateforme Helloasso** (via le flashcode >
ou <https://www.helloasso.com/associations/skol-diwan-gwenrann/evenements/vidе-grenier-2022>



Fait à
Le

Signature

III. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIER

1. Le montant de la location de l'emplacement est fixé par l'AEP SKOL DIWAN GWENRANN et réglé par les exposants au moment de leur inscription.
2. La vente se situe sur le parking du centre commercial E.Leclerc en Z.A.C de Villejames à Guérande. Les emplacements de vente seront attribués le dimanche matin à partir de 7h. Les exposants se conformeront scrupuleusement à la surface qui leur sera attribuée.
3. La vente au public est autorisée de 9h à 17h, l'installation des exposants se fera de 7h à 8h45. Les exposants devront laisser les emplacements propres (déchets et invendus repris par l'exposant).
4. Chaque exposant s'engage à rester jusqu'à 17h. Tout départ prématuré devra se faire avec l'accord des organisateurs.
5. Aucun véhicule n'est autorisé sur l'aire de vente et sur le site entre 9h et 17h.
6. Les organisateurs ne fourniront aucun matériel (table, chaise...). Chaque exposant devra y pourvoir personnellement.
7. Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement en cas d'intempéries ou d'annulation de la part de l'exposant.
8. Chaque exposant devra justifier de son identité et sera inscrit sur un registre paraphé par l'organisateur. Aucune inscription ne pourra avoir lieu sans réception par l'organisateur du bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces jointes demandées.
9. La vente de nourriture, d'alcool et de tabac est interdite sur le site du vide-grenier.
10. L'inscription à l'opération « VIDE-GRENIER » du dimanche 21 juillet 2024 implique l'acceptation de ce règlement. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'expulsion de l'exposant sans remboursement

Document à retourner complété, accompagné D'UNE COPIE RECTO-VERSO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :

- par mail : vide-grenier@diwan-gwenrann.org
- par courrier : Skol Diwan Gwenrann - 7, rue du Sénéchal - 44350 Guérande

**Restauration possible sur place auprès de la cafétéria « L'Océania » au frais des exposants
Chaque exposant se verra remettre un bon café offert par Skol Diwan à la cafétéria.**